

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA HAGUE



L'an deux mille huit, le 8 juillet à 17h30 heures, le comité de direction de l'office de tourisme de la Hague; dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à l'Office de Tourisme de la Hague, sous la présidence de M. BONNISSANT Yves-Marie

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de participants au vote : 12

Date de convocation du comité de direction : le 30 juin 2008

Date d'affichage : Le 15 juillet 2008

Présents : BEAUMONT Denis, BONNISSANT Yves-Marie, CANOVILLE Michel, COTTEBRUNE Bruno, CHANU Nicolas, CHEVEREAU Gérard, De TURKHEIM Cléopée, FAUCHON Patrick, LEROUVILLOIS Gérard, LESCALIER Jean-Marie, PRUNIER Monique, THOMINE Jean

Excusés : AUCHER Philippe, CAUVIN Christian

Absentes : Florence d'HARCOURT

Le comité de direction a décidé à l'unanimité :

- L'installation des membres du collège des représentants des professions et des activités touristiques
- L'installation de Mme Prunier comme membre ès qualités
- Election des deux vice-présidents :
 - 1^{er} vice-président : M COTTEBRUNE
 - 2^{ème} vice-président : M. LESCALIER
- La mise en place de commissions « développement », « animations » et « communication »
- La création d'un poste de chargé d'accueil dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- De valider le plan de financement du poste de Directeur dans le cadre

du Contrat d'objectif touristique de la Hague

- De reconduire l'animation Nature Bien Etre et Beauté en 2009
- De demander une subvention à la Région Basse Normandie pour l'animation plantes et saveurs d'automne 2008
- Valider le cahier des charges pour l'appel à candidature pour la commercialisation des produits touristiques de l'Office de Tourisme :
- Désigner Cléopée de Turkheim pour le Salon du Tourp et festival de sculptures.
- D'adopter les tarifs des prestations et des produits de l'OTH

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu, par le président du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de La Hague, pour être affiché le 29 février 2008, conformément aux prescriptions de l'Article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président
Yves-Marie BONNISSENT